

2015-08-133 CHANGEMENT DE DEUX PONCEAUX DU CHEMIN DES PRÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le changement de deux ponceaux du chemin des Prés au plus bas soumissionnaire conformes soit les entreprises Roy et Frères pour un montant de 48 040\$ avant les taxes applicables. (#2015-03-54)

3 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES AUX EXIGENCES DE L'APPEL D'OFFRES

CONDITIONS	EXCAVATION GILBERT SHEEHY	TERRASSEMENT ET EXCAVATION MARCHAND	BÉTON FORTIN	ROY ET FRÈRES
Validité	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité				
Annexe 2	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Résolution	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Garantie soumission	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Déclarations annexe 1	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Liste des addendas Annexe 3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Attestation Revenu Québec	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Liste des équipements et machineries	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Signature	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conditions de dépôts	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
MONTANT AVANT TAXES APPLICABLES	68 000\$	60 950.87\$	56 706\$	48 040 \$

PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME : ROY ET FRÈRES

48 040 \$

Adoptée

2015-08-134 ACQUISITION DE DEUX PONCEAUX WEHOLITE #2015-06

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu de procéder à l'acquisition de deux ponceaux d'une longueur de 15.24 mètres par 1980 mm auprès du plus bas soumissionnaire conforme soit Marcel Baril Limitée pour un montant de 50 823.27 avant les taxes applicables.

2 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES

MARCEL BARIL LIMITÉE 50 823.27 AVANT TAXES
APPLICABLES

WOLSELEY (TÉMISPAL) 52 799.59 AVANT TAXES

PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME : MARCEL BARIL LIMITÉE

Adoptée

2015-08-135 PROGRAMME ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL)

Attendu qu'un nouveau programme de subvention pour les municipalités de moins de 100 000 habitants est maintenant disponible;

Attendu que le MTQ versera une aide financière équivalente à 50% des coûts admissibles;

Attendu que les demandes d'aide financière sont évaluées sur une base continue jusqu'à épuisement des sommes disponibles. Premier arrivé, premier servi;

Attendu que seules les routes locales de niveau 1 et 2 sont admissibles;

Attendu que les routes locales 1 et 2 concernent : le chemin de la Rivière, le chemin de la Promenade, le chemin de l'Hydro, le chemin de l'Église, le chemin des Prés, le chemin des Charolais, le chemin du Domaine-du-Rêveur et le chemin des collines;

Attendu qu'une évaluation professionnelle des coûts des travaux admissibles doit accompagner la demande;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Nolet, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale Céline Dupras à déposer une demande programme de subvention AIRRL.

Adoptée

2015-08-136 DÉROGATION MINEURE 27 CHEMIN DU BOISÉ

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu de suivre la recommandation du Comité consultatif en urbanisme et d'autoriser la demande de dérogation mineure concernant la largeur de la façade de la résidence à 6.23 mètres au lieu des 7 mètres règlementaires.

Adoptée

2015-08-137 DÉROGATION MINEURE : 87, CHEMIN DE LA RIVIÈRE

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets et unanimement résolu d'accorder sous la recommandation favorable du comité consultatif en urbanisme, une marge de recul avant de 1.87 m au lieu de 1.53 m comme prévu à la réglementation, d'autoriser la marge avant du garage à 9.23 mètres au lieu de 12 mètres comme prévu à la réglementation et d'autoriser la marge avant de la remise à 9.92 mètres au lieu des 12 mètres comme prévu à la réglementation.

Adoptée

2015-08-138 APPELS D'OFFRES #2015-06 ET #2015-08 : INSTALLATION DE PONCEAUX D'ENTRÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres pour l'installation de deux ponceaux d'entrée (accès à l'espace vert, accès aux infrastructures sportives) et d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme selon le budget prévu.

Adoptée

2015-08-139 ASPHALTAGE DE L'ENTRÉE DU CHEMIN SIGOUIN #2015-04

Il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Pavage Abitibi, les travaux d'asphaltage de l'entrée du chemin Sigouin sur une longueur de 165 pieds sur une largeur de 20 pieds, incluant l'élargissement total de 16 pieds carrés à l'intersection de la route 111.

2 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES

SANIMOS	11 400.00	AVANT TAXES APPLICABLES
PAVAGE ABITIBI	9 850.00	AVANT TAXES APPLICABLES

PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE PAVAGE ABITIBI

Adoptée

2015-08-140 RECHARGE DE GRAVIERS : CHEMIN DE LA RIVIÈRE #2015-05

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Rose, secondé par monsieur le conseiller Réal Nolet et unanimement résolu d'octroyer au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Excavation Gilbert Sheehy, les travaux de recharge de gravier du chemin de la Rivière pour un montant de 13 464\$ avant les taxes applicables.

4 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES

TERRASSEMENT ET EXCAVATION MARCHAND	13 928.00	AVANT TAXES
EXCAVATION GILBERT SHEEHY	13 464.00	AVANT TAXES
ROY ET FRÈRES	16 800.96	AVANT TAXES
BÉTON FORTIN	13 475.00	AVANT TAXES
PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE CONFORME : EXCAVATION GILBERT SHEEHY		

Adoptée

2015-08-141 ADOPTION DES DÉPENSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Deschâtelets, secondé par madame la conseillère Diane Laverdière et unanimement résolu d'adopter les dépenses du mois de juillet 2015 et celles prévisibles d'août 2015.

Comptes payés en juillet 2015 pour un total de 104 100.95\$
Versement par chèque C15000111 à C1500121
Paiement en ligne sécurisé L1500038 à L1500042
Paiement par transfert électronique P15000114 à P1500132

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard d'août.

Comptes à payer août 2015 pour un total de 55 466.62\$
Salaires payés en juillet 2015
D1500112 à D1500127 pour un montant total de 7 632.12\$
P1500013 à P1500016 pour un montant total de 1 485.24\$
Salaires à payer en août 2015
D1500128 à D1500143 pour un montant total de 7 683.22\$
P1500017 à P1500024 pour un montant total de 2 915.22\$

Adoptée

Le rapport budgétaire du mois de juillet est déposé

2015-08-142 LEVÉE

À 20h39, il est proposé par madame la conseillère Diane Laverdière, secondé par monsieur le conseiller Daniel Rose et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Jacques Riopel, maire

Céline Dupras, secrétaire-trésorière